

EXTRAIT DE DELIBERATION DE LA COMMUNE DE DIRAC



AR PREFECTURE

016-211601208-20210707-D202151-DE
Regu le 12/07/2021

délibération :
D_2021_5_1

L'an deux mille vingt et un, le mercredi 07 juillet à 18 h 45, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des fêtes à DIRAC, sous la présidence de Madame TERRADE Anne Marie, Le Maire.

Nombre de conseillers en
exercice : 19

Date de convocation du : 23 Juin 2021

Présents : 13

Présents : Madame BLAINEAU Chantal, Monsieur BOSSARD Jean Paul, Monsieur GAUTIER Laurent, Monsieur SARRAT Rémi, Madame TERRADE Anne Marie, Monsieur MORA Vincent, Madame SCHWARTZWEBER Christine, Madame ROULAUD Amandine, Monsieur GOUYGOU Dominique, Madame DUBOIS-DUMÉE Isabelle, Monsieur MOREAU Yannick, Madame LANOË-MALIVERT Véronique, Madame CORBIN Manitraritia

Votants : 17

Objet : FDAC 2021 :
Demande de subvention pour
l'Aménagement de la rue du
Châtelard

Pouvoirs :

Monsieur TRANCHET Jean-Pierre a donné pouvoir à Monsieur MOREAU Yannick
Madame DESCLAUX Cécile a donné pouvoir à Madame TERRADE Anne Marie
Madame MONTEGU Bénédicte a donné pouvoir à Madame LANOË-MALIVERT Véronique
Monsieur DOUET Anthony a donné pouvoir à Monsieur GOUYGOU Dominique

Absent(s) :

Excusé(s) : Monsieur TRANCHET Jean-Pierre, Madame DESCLAUX Cécile, Monsieur GRENIER Patrick, Madame PRUDHOMME Cécile, Madame MONTEGU Bénédicte, Monsieur DOUET Anthony

Secrétaire de Séance : Madame Christine SCHWARTZWEBER

Madame le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter le concours financier du Département en vue de la réalisation de travaux d'entretien de voies communales. Le montant des travaux s'élèverait à 100 000 € HT

Les travaux prévus consistent en l'aménagement de la Rue du Châtelard (les Ribondaines).

Montant de la dépense		Montant de la recette	
Travaux de voirie	100 000,00 €	FDAC 2021	4 892,00 €
		Amendes de Police	14 000,00 €
TVA 20 %	20 000,00 €	FCTVA 16.404 %	19 684,80 €
		COMMUNE	81 423,20 €
Total TTC	120 000,00 €		120 000,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

APPROUVE le plan de financement proposé ci-dessus

AUTORISE Madame le Maire à solliciter le concours financier du Département de la Charente au titre du FDAC 2021,

AUTORISE Madame le Maire à signer tout document y afférent.

Pour : 17 Contre : 0 Abstention : 0

Madame le Maire
Anne-Marie TERRADE

Emis le 07/07/2021, transmis en préfecture et rendu exécutoire
le 12/07/2021

